



## OFFRE D'EMPLOI

### INFIRMIER CHEF D'ÉQUIPE TEMPS COMPLET DE SOIR/NUIT

La Résidence Angelica, c'est avant tout plus de 500 employés qui travaillent de concert afin d'offrir des soins qui se démarquent par leur qualité. Pour ses employés, la Résidence Angelica est synonyme d'engagement, de professionnalisme, de respect et d'ouverture. Si vous êtes passionné par les défis d'un milieu de travail dynamique et ayant à cœur le bien-être et le confort d'une clientèle âgée, si vous vous sentez interpellé par une ambiance de travail conviviale d'un milieu à caractère humain, la Résidence Angelica saura répondre à vos aspirations professionnelles.

#### PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous l'autorité du chef d'unités, l'infirmier(ère) assume la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers en fonction des besoins de santé des résidents qui lui sont confiés. À ce titre, l'infirmier(ère) planifie, dispense, évalue les soins infirmiers et contribue à l'administration des soins préventifs, diagnostiques et thérapeutiques, en collaboration avec un groupe diversifié de professionnels. De plus, l'infirmier(ère) participe à l'enseignement aux résidents et ses proches et à la recherche visant la promotion de la santé et de la prévention de la maladie.

#### EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales en techniques infirmières ou un diplôme d'infirmière reconnu par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
- Détenteur de baccalauréat en sciences infirmières ou son équivalent (un atout);
- Être membre en règle de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec.

## AVANTAGES

- Un seul site situé sur le bord de la rivière des Prairies ;
- Facilement accessible en transport en commun ;
- Salaire de 26,22 \$ à 43,49 \$ ;
- Assurances collectives et régime de pension de retraite ;
- Repas abordables offerts à la cafétéria.

*La Résidence Angelica applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.*

- \* Différentes mesures sanitaires ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de nos employées et empêcher la propagation du COVID, tel que le dépistage sur place ainsi que la prise de température.
- \* Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.